



Fiche d'information

Le cannabis dans l'économie suisse : conséquences économiques de plusieurs réglementations relatives au marché du cannabis

Une éventuelle légalisation du cannabis en Suisse soulève notamment la question des conséquences économiques. Dans une étude cofinancée par l'OFSP, l'Université de Genève a comparé le marché illégal du cannabis avec différents scénarios. Le chiffre d'affaires réalisé par le marché noir actuel du cannabis est estimé à environ 580 millions de francs par an. Une légalisation contrôlée et strictement réglementée permettrait de taxer les bénéfices excessifs et d'utiliser des moyens pour compenser les retombées sociales de la consommation de cannabis.

CHIFFRES CLÉS

750'000 joints

sont fumés chaque jour en Suisse.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Méthodologie

L'étude évalue les répercussions économiques de la réglementation actuelle et les compare aux effets potentiels de trois scénarios simplifiés de légalisation :

- marché non commercial avec des cultures individuelles et des associations de consommateurs (Cannabis Social Clubs, CSC);
- marché commercial strictement réglementé;
- marché commercial libre et peu réglementé.

L'étude recense toutes les conséquences économiques liées à la consommation de cannabis, sans faire de distinction entre leur nature privée ou sociale.

2. Marché noir : bénéfices importants pour les acteurs illégaux

Selon les estimations actuelles, environ 750'000 joints sont fumés chaque jour en Suisse. Cette consommation entraîne une activité économique considérable émanant principalement du marché noir (production, importation, commerce de gros et de détail) suivi des chiffres d'affaires réalisés par la police et le système de santé (cf. schéma 1).

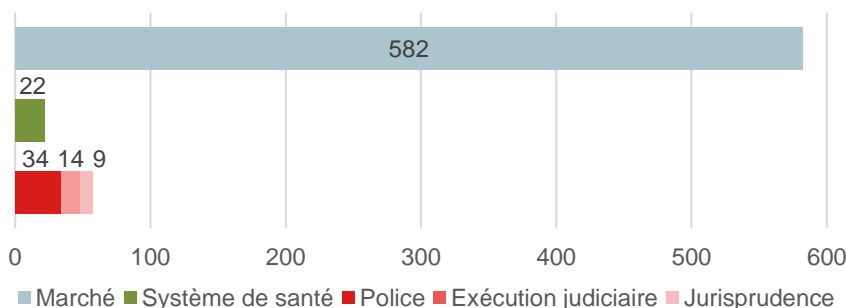


Schéma 1 : Statu quo de la réglementation du cannabis, chiffre d'affaires annuel direct pour chaque secteur en millions de francs (Source : Hoff, 2021).

Les trois scénarios de légalisation partent du principe que le chiffre d'affaires du marché noir diminue considérablement ou disparaît complètement. Dans les nouveaux marchés légaux, la valeur totale du secteur marché est plus faible. D'une part, cela est lié au prélèvement sur les bénéfices par l'imposition sur les produits à base de cannabis. D'autre part, dans un marché commercial, l'absence de mesures réglementaires fortes pour influencer les prix (imposition élevée, prix minimum) engendre une chute vertigineuse des prix.

Estimations:

des frais annuels directs de poursuites pénales et de justice

Status quo	57.6 mio.
CSC	13.8 mio.
Strictement réglementé	0.4 mio.
Marché libre	0.3 mio.

des coûts annuels directs de la santé

Status quo	22.5 mio.
CSC	24.0 mio.
Strictement réglementé	22.5 mio.
Marché libre	29.9 mio.

des recettes fiscales annuelles

Status quo	25.4 mio.
CSC	166 mio.
Strictement réglementé	464 mio.
Marché libre	11.5 mio.

3. Coûts importants de la répression en cas de statu quo

Les poursuites pénales et l'exécution judiciaire liées aux délits impliquant du cannabis coûtent environ 60 millions de francs par an (cf. tableau à gauche), bien que les consommateurs adultes soient actuellement sanctionnés par une amende d'ordre. Selon l'étude, les ressources dans le domaine de la répression seront largement libérées à moyen terme en cas de légalisation d'un marché commercial. Elles peuvent être utilisées pour d'autres tâches.

4. Augmentation des coûts de la santé en cas de prix bas

En raison de la chute des prix dans un marché commercial libre, la consommation augmenterait par rapport à l'interdiction du cannabis en vigueur, ce qui entraînerait une hausse des coûts de la santé estimée à un tiers. Il est possible de pallier à cette problématique grâce à des mesures économiques dans un marché commercial strictement réglementé ou dans un marché non commercial (modèle des CSC).

5. Marché libre : faibles recettes fiscales

C'est dans un marché commercial strictement réglementé que les recettes fiscales devraient être les plus élevées, jusqu'à 464 millions de francs (cf. tableau à gauche). Dans ce scénario, une imposition basée sur le poids et la valeur des produits a été simulée (principe de l'imposition du tabac). Les recettes fiscales générées pourraient être utilisées pour la prévention ou pour atténuer les retombées sociales de la consommation de cannabis.

En revanche, dans le scénario « marché libre » (uniquement TVA), les recettes fiscales seraient les plus faibles (12 millions de francs). Que ce soit sur le marché noir non réglementé ou sur le marché libre quasiment non réglementé, les retombées sociales du cannabis sont principalement à la charge de la collectivité, et ce, bien que les coûts liés à la santé (marché libre) et à la répression (marché noir) soient les plus élevés dans le cadre de ces réglementations.

Éléments clés du point de vue de la santé publique :

1. La légalisation permet d'introduire une imposition sur les bénéfiques et de compenser les retombées sociales de la consommation.
2. Il convient d'examiner si une partie des recettes fiscales peut être utilisée pour la prévention.
3. La chute des prix dans un marché commercial peu réglementé entraîne une hausse des coûts de la santé.
4. En cas de nouvelle réglementation du cannabis, les objectifs de la politique sanitaire tels que la protection de la jeunesse et de la santé doivent figurer au premier plan.

SOURCE

Hoff, O. (2021): Cannabis in the Swiss economy: Economic effects of current and alternate regulation in Switzerland. Thèse de doctorat en sciences de la société, Université de Genève. Etude cofinancée par l'OFSP. [\[LINK\]](#)

CONTACT

Office fédéral de la santé publique OFSP
Division Prévention des maladies non transmissibles
Section Bases scientifiques
BAGncdGrundlagen@bag.admin.ch

DATE

Juillet 2022